



COMITE DE SEINE-ET-MARNE DE BASKET-BALL

12 rue des Écoles – Pouilly-le-Fort – 77240 Vert-Saint-Denis

Tél : 09.63.58.03.11

<http://www.basket77.fr>

Code APE : 9312 Z – SIRET : 784 930 612 000 71

 [COMITE DE SEINE ET MARNE DE BASKET BALL - 77](#)  [@CD77Basket](#)

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DE SEINE-ET-MARNE DE BASKET-BALL DU 28 AOÛT 2021 À LÉSIGNY

Clubs représentés : ANNET – AVON – BOIS LE ROI – BOISSISE – BRIE CR – BUSSY – CHAMPAGNE – CHARTRETTES – CHELLES – COULOMMIERS – CREGY – DAMMARTIE – DAMMARTIN – DAMPMART – FERTE GAUCHER – FERTE S/J – GRETZ TOURNAN – HERICY FONTAINE – LAGNY – LESIGNY – LIZY – MAINCY – MARNE LV – MAROLLES – MEAUX – LE MEE – MELUN – MOISSY – MONTEREAU – MORET – MORMANT – NANTEUIL LM – OZOIR – PONTAULT COMBAULT – PROVINS – ROISSY – SENART -SOURDUN – THOMERY – TRILPORT – VAIRES – VAL D'EUROPE – VAUX LE PENIL – ST THIBAULT THEO

Licenciés individuels présents : C.AMIARD – N.CHAMBINAUD – D.VANDERSCHOOTEN

Clubs absents : BRAY – CHAMPS S/M – CLAYE SOUILLY – COMBS – FONTAINEBLEAU – LA FORET – MISY – MOISENAY – NOISIEL – PLESSIS SAVIGNY – SOUPPES S/L – THORIGNY - VILLEPARISIS

Membres du comité directeur présents : Kevin BOSI – Cyril AMIARD- Annie BIANCHI – Véronique CISSE – J.Luc DE MUNCK – Xavier DESAINTQUENTIN – Chantal FARGIER – Didier LEJEUNE – Vincent LEVRIER – Damien MOSER – Florian NIVEAU - Thierry PELLE – Christine TOURET – Didier VANDERSCHOOTEN

Membres du comité directeur excusés : Jean-Claude WANIAK

Membres d'Honneur présents : Martine JACQUET - Jean-François QUICRAY

Membres d'Honneur excusés : Pierre SINTES - Mathieu DOVI – Denis DUBOIS – Bernard FARGIER

Personnalités excusées :

Bouchra FENZAR-RISKI, Vice-Présidente Conseil Départemental chargée des sports

Michèle PEYRON, Députée de Seine et Marne

Francis HUET, Président du CDOS 77

Denis BRISSON, Directeur des Sports et de la Jeunesse – Conseil Départemental

- Ouverture par le Président du Comité Départemental,

Le Président Kevin BOSI remercie la Ville de Lésigny pour son accueil.

Il présente les excuses de la FFBB et de la Ligue Ile de France, dont de nombreux élus sont retenus ce week-end par le Campus FFBB des dirigeants à Nîmes.

Il est heureux de pouvoir renouer avec une réunion en présentiel et de retrouver les Présidents de clubs en espérant une saison normale. Cependant, nous ne maîtrisons pas les évènements et décisions éventuelles qui pourraient intervenir en lien avec la crise sanitaire. Il relaie les difficultés que remontent les clubs avec la mise en place du Pass sanitaire, mais il s'agit d'une contrainte nécessaire pour permettre la reprise de saison et les clubs ont démontré pendant les périodes passées qu'ils savaient s'adapter au mieux.

Il a l'espoir que les résultats enregistrés par nos équipes nationales aux Jeux Olympiques de Tokyo encourageront les jeunes à venir au Basket. Il souhaite donc que les forums des associations organisés par les communes pour la reprise permettent la prise de licences de nombreux nouveaux joueurs. Il informe que la dotation remise aux clubs cette saison, dans le cadre de la journée de pré-saison, consiste en des éléments de communication permettant de mettre en valeur les stands des clubs lors de ces forums.

- Allocutions des invités :

Monsieur Jean-Pierre LANGLAIS, Vice-Président CDOS77

Ce dernier rappelle les modalités du Pass Sport facilitant la prise de licence avec une aide financière pour les familles.

Il indique que les relations se mettent en place entre les différents interlocuteurs suite au renouvellement des instances : élections au Conseil Régional Ile de France, au Conseil départemental, au CNOSF, au CROSIF et au CDOS, et qu'il convient de s'adapter à la nouvelle gouvernance du sport avec l'Agence Nationale du Sport.

Il souligne que le CD77 Basket s'associe à l'activité proposée par le CDOS77 de sport en milieu carcéral (sur la prison de Réau).

Il félicite enfin les bénévoles de leur investissement dans leurs clubs.

Monsieur Michel PAPIN, Maire de LESIGNY

Monsieur le Maire a grand plaisir à recevoir les représentants du basket seine et marnais dans sa commune, et indique que le comité départemental est toujours le bienvenu à Lésigny.

Il remercie tous les dirigeants qui s'investissent dans la promotion des sports collectifs et félicite le basket pour les résultats des équipes de France aux derniers JO.

- **Rapport de la Présidente de la Commission de Vérification des Pouvoirs (Christine TOURET)**

En application de l'article 7 des statuts, chaque association sportive membre représentée dispose d'un nombre de voix égal au nombre de ses licenciés établi au 31 mars de l'année en cours précédant l'Assemblée Générale.

Pour la validité de la tenue de l'Assemblée Générale, les représentants présents des associations sportives, et le cas échéant des établissements, membres et les licenciés individuels doivent être porteurs, au total, d'au moins la moitié de la totalité des voix dont dispose l'ensemble des associations sportives, et le cas échéant des établissements, membres et des licenciés individuels ;

TOTAL DES VOIX AU 31 MARS 2021 :	7.059
Quorum :	3.530
TOTAL DES VOIX REPRESENTÉES :	5.893

L'assemblée peut donc valablement délibérer.

- **1^{er} tour de l'élection complémentaire des membres du comité directeur pour la mandature 2020/2024 (Président Commission Electorale : Didier LEJEUNE)**

- **Composition :**

Le Comité Départemental est administré par un Comité Directeur de 25 membres. Il comprend au moins un nombre de femmes proportionnel au nombre de licenciés

Il comprend nécessairement un médecin. (Si aucun candidat ne présente cette qualité, le poste reste vacant et doit être mis à l'élection lors de l'Assemblée Générale suivante).

- **Modalités d'élection :**

Les membres du Comité Directeur sont élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Les votes ont lieu au scrutin secret.

Les membres au Comité Directeur sont élus, à la majorité absolue des voix présentes, dans l'ordre des suffrages recueillis.

- **Nombre de postes restant à pourvoir : 9**

- 1 poste médecin
- 8 postes dont 1 poste réservé « féminines »

- Liste des candidats aux élections des membres du Comité directeur

	Nom	Prénom	Club
1	FOSSAY	JULIEN	MORET
2	MULLER	MICHEL	OZOIR
3	GARCIN	XAVIER	BOIS LE ROI
4	CHOLLET	BENEDICTE	VAL D'EUROPE

- **Validation des résultats de la consultation organisée à distance, pour la tenue de l'AG au-delà du 15 juillet**

- Question : Acceptez-vous qu'au regard de la situation sanitaire particulière l'Assemblée générale soit reportée au-delà du 15 juillet (date butoir prévue par nos statuts) et soit organisée le 28 août en lien avec la journée de pré-saison ?

- Nombre total de voix : 7.059
- Quorum : 3.530

POUR : 4.395	CONTRE : 11	ABSTENTION : 0
---------------------	--------------------	-----------------------

L'Assemblée Générale valide le report de l'assemblée générale au-delà du 15 juillet.

- **Rapport moral du Secrétaire Général et interventions et réponses aux questions par les Responsables des différents pôles ou/et commissions.**

J.Luc DE MUNCK indique que le rapport moral et d'activités a été diffusé aux clubs dans la semaine. Le bilan est très restreint cette saison compte tenu des phases d'interruption liées à la crise sanitaire.

Plutôt que de reprendre la lecture de ce rapport, il fait une présentation des quelques nouveautés de la saison 2021/2022.

Nouveautés de l'e-licences, à savoir le certificat médical des mineurs, Hello Asso, l'honorabilité...

1/ Suppression de la présentation du certificat médical pour les mineurs

Dans le cadre de la loi d'accélération et de simplification de l'action publique du 7 décembre 2020, et de son décret d'application du 7 mai 2021, le

gouvernement a souhaité simplifier l'accès des enfants à un club sportif en remplaçant l'obligation de présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive des mineurs par un questionnaire équivalent à une attestation parentale pour prendre ou renouveler une licence.

Lors de la saisie en ligne de la licence, il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour la création ou le renouvellement d'une licence. La production d'un tel certificat demeure toutefois lorsque les réponses au questionnaire de santé du mineur conduisent à un examen médical. Dans ce cas le certificat doit dater de moins de 6 mois.

2/ Paiement en ligne de la cotisation possible pour les adhérents, pour les clubs ayant fait le choix du nouveau dispositif Hello Asso

3/ Contrôle d'honorabilité des bénévoles

Destiné à prévenir les violences sexuelles dans le sport, le contrôle d'honorabilité est élargi aux dirigeants et encadrants bénévoles des associations à partir du 1er janvier 2021.

Qui est précisément concerné ?

Toute personne considérée comme « *éducateur sportif* », quelle que soit la qualification utilisée : entraîneur, moniteur, coach, manager, préparateur physique... De même, la notion d'éducateur sportif n'est pas directement liée à la détention d'un diplôme ou d'un brevet fédéral (Ainsi, un simple licencié peut exercer des fonctions d'éducateur, y compris si ses interventions : sont très ponctuelles ou aléatoires ; sont réalisées uniquement auprès de majeurs ; ne nécessitent pas de diplôme ou de brevet fédéral ; se limitent à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un match, d'un entraînement ou d'un stage).

S'y ajoutent les dirigeants d'associations, considérés comme des « *exploitants d'un établissement d'activités physiques* », ainsi que les salariés et bénévoles chargés de l'organisation générale des activités. Pour les associations sportives, il s'agit de tous les dirigeants, à commencer par les personnes assumant les fonctions de président, trésorier et secrétaire.

Pour être soumis au contrôle d'honorabilité (entraîneur bénévole et exploitant EAPS), tous les licenciés, à partir de 16 ans, doivent fournir une pièce d'identité pour la prise de la licence, pièce qui n'est aujourd'hui pas demandée pour les mineurs. La FFBB a décidé de ne pas imposer cette pièce pour les mineurs de 16 à 18 ans pour cette 1^{ère} année de mise en œuvre du contrôle.

C'est pourquoi, les personnes majeures doivent fournir le scan de leur carte d'identité, et des champs supplémentaires de saisie ont été intégrés à la demande de saisie en ligne (nom de naissance).

Le contrôle d'honorabilité sera effectué à partir d'un fichier constitué par la fédération à partir des déclarations lors de la prise de licence.

Le fichier fédéral constitué par l'ensemble de ces données fera l'objet d'un croisement automatisé avec un fichier national du ministère des Sports.

Pass Sport - Allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer inscription dans club :

À qui s'adresse le « Pass'Sport » ?

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de l'allocation de rentrée scolaire ; soit de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé.

Les familles éligibles seront notifiées de cette aide par un courrier dans la 2ème moitié du mois d'août.

Le montant de 50 euros couvre tout ou partie du coût d'inscription dans un club, c'est-à-dire à la fois la partie « licence » reversée à la fédération, ainsi que la partie « cotisation » qui revient au club.

Elle sera donc versée non pas aux familles mais directement aux clubs.

Comment cela fonctionne pour les clubs ?

- disposer d'un compte sur l'application « Le compte Asso » (<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>) et se déclarer structure volontaire
- accorder la réduction immédiate de 50 euros sur présentation du courrier.
- Conserver une copie du courrier ou l'original si le courrier ne concerne qu'un seul enfant
- En septembre et en octobre, déclarer sur le Compte Asso les jeunes accueillis (prolongation possible en cours de négociation).
- Le club sera remboursé à l'automne par un tiers payeur (le CDOS).

Déploiement E-marque V2

L'E-marque V2 entre en vigueur cette saison. Nous vous invitons à installer le logiciel sur vos ordinateurs et à le tester en amont.

Julien Fossay, OTM championnat de France, complète pour mettre en exergue les différences entre l'E-marque V1 et la V2.

Partenariat FFBB et BeSport

Cette plate-forme est un nouveau réseau social du sport. Les correspondants de clubs ont reçu une alerte par mail les invitant à prendre en main la page du club qui a été créée par BeSport. Le site sera synchronisé avec la FFBB pour récupérer les championnats et les résultats et classements.

Le club peut publier ses événements comme dans des pages Facebook.

Autres informations :

Cyril AMIARD, responsable du Pôle Sportif indique le planning pour les engagements d'équipes en championnat départemental, et présente les grandes lignes de déroulement des championnats.

Arnaud BRISSON, agent de développement, intervient pour informer du déroulement du championnat 3 x 3. Quatre journées sont programmées pendant les périodes de congés scolaires.

Il présente également le dispositif des Centres Génération Basket, afin d'attirer des non licenciés avec un partenariat à nouer avec les centres de loisirs des communes dans lesquelles se déroulent les camps.

Enfin, le Secrétaire Général a félicité les Clubs engagés en championnat de France Jeunes pour 2021/2022 : Marne la Vallée en Elite U18M, U15M, U18F, U15F et Sénart en U15F Elite

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.

- Focus sur la refonte du dispositif de formation initiale des Techniciens (N.VELOSO)

Toutes les informations seront relayées sur la page internet du comité.

- Rapport financier Année 2020 par le Trésorier, Vincent LEVRIER

Le rapport financier a été adopté (1 abstention : club de MARNE LA VALLEE)

- Rapport du commissaire aux comptes (DAUGE FIDELIANCE) et Quitus au Trésorier.

- Affectation du résultat de l'exercice 2020

Le résultat comptable est déficitaire de 4.397,05 euros. Il est proposé que ce déficit vienne diminuer le report à nouveau.

L'assemblée générale a validé cette proposition.

- Présentation du budget prévisionnel 2021 par le Trésorier.

Le budget prévisionnel a été adopté à l'unanimité.

- Désignation des délégués départementaux à l'assemblée générale de la F.F.B.B.

La Seine et Marne dispose de 2 délégué(e)s

En application de notre règlement intérieur, et en conformité avec les statuts fédéraux, les clubs désignant leurs délégué(e)s départementaux sont uniquement les clubs dont aucune équipe seniors n'évolue en championnat de France.

Les clubs de championnat de France ont désigné leurs délégué(e)s lors de l'assemblée générale régionale.

Sont proposés :

En tant que délégués titulaires

- Chantal FARGIER – licenciée au MEE Sports
- Jean-Luc DE MUNCK – licencié à AVON BASKET

En tant que suppléants

- Jean-François QUICRAY – licencié à E.S. DAMMARIE
- Bernard FARGIER – licencié au MEE

L'assemblée générale a validé à l'unanimité cette proposition.

Récompenses fédérales

Le Secrétaire Général précise que lors de l'assemblée générale de la saison dernière il n'a pas été possible de procéder à la remise des récompenses 2019/2020 en raison de la crise sanitaire, c'est la raison pour laquelle nous allons procéder aux remises des récompenses des 2 saisons 2019/2020 et 2020/2021.

Récompenses fédérales 2020

Médaille d'Or :

Alain SIMON – entraîneur et licencié à la Ferté s/Jouarre – ancien faisant fonction de CTD au comité départemental (LF en 1976, Bronze en 1978 et Argent en 1988)

Médailles de Bronze :

Sylvie MAIREY – Présidente club de BRIE (LF en 2016) remise lors de l'AG 2020

Agathe DONATI – ex Correspondante club de SENART - (Excusée – remis à MOISSY)

Hervé TIRLOY – Président club de MOISSY

Keveen MARIE-LUCE - Président club de MEAUX

Claude DESBRUGERES – Président club de CREGY LES MEAUX

Fabrice BURON – ancien Président club de ST THIBAULT THEO BASKET (LF en 2017)

Lettres de Félicitations

Ylana RIBARDIERE – membre CDO - OTM fédérale – licencié au club de MOISSY (excusée)

Camille KUPCZAK – ancienne correspondante club de FERTE S/JOUARRE

Stéphanie KANGUDIA – Dirigeante club de COULOMMIERS (excusée)

Magali HERNANDEZ – Correspondante club de COULOMMIERS

Vanessa ANTUNES – correspondante club de CHAMPS SUR MARNE

Bénédicte CHOLLET - dirigeante club de VAL D'EUROPE

Housni BOURHANE – Président du club de NOISIEL

Régis ROSSIGNOL – ancien Président du club de NANTEUIL LES MEAUX

Malik HAMOUR - Arbitre officiel – Président club de CHAMPAGNE S/SEINE

Récompenses fédérales 2021

Médaille d'or : sera remise lors de l'AG de la FFBB

Bernard FARGIER – Membre d'Honneur – ancien Président club du Mée – ancien Président de la Commission Technique CD77 – licencié au Mée

Médailles d'Argent :

Christine TOURET - Membre du Bureau CD77 – Présidente Club de COULOMMIERS

Véronique CISSE – Présidente Commission des Qualifications CD77 - Correspondante club de MARNE LA VALLEE – LF en 2013 et Médaille de bronze en 2017

Nicolas VELOSO : CTF – licencié à COULOMMIERS

Médailles de Bronze :

Sylvie JAMBOU – Dirigeante club de VAL D'EUROPE

Xavier DESAINTEQUENTIN – Président club du MEE – Membre du Comité Directeur CD77

Damien MOSER – Président club de MORMANT – Membre du Comité Directeur CD77

Didier VANDERSCHOOTEN – Membre du Comité Directeur - licencié CD77 HA (LF en 2017)

Marc BENJAMIN – Président club de VILLEPARISIS (LF en 2002 par CD93)

Lettres de Félicitations :

Evelyne DESBRUGERES – Dirigeante club de CREGY LES MEAUX

Genevieve TOUZALIN – Dirigeante club de ROISSY

Pauline FAUVET – Présidente club de TRILPORT

Maryvonne OLLIVIER – Dirigeante club de TRILPORT (excusée)

Martine SAVARY - Présidente club de SOURDUN

Thomas COLLET – Entraîneur club de MONTEREAU

Marie Edith GOURDEL – Dirigeante club de SENART

- Résultats du 1er tour des élections au comité directeur

Didier LEJEUNE Président du Bureau de vote proclame les résultats :

Ont obtenu :

Julien FOSSAY	5.859 voix	Elu
Xavier GARCIN	5.858	Elu
Bénédicte CHOLLET	5.500	Elue
Michel MULLER	5.499	Elu

En clôture de l'assemblée, le Président remercie tous les participants, la Ville de Lésigny pour son accueil, et les salariés du Comité pour l'organisation de la réunion et de la journée de Pré-saison. Il rappelle aux clubs de bien vouloir répondre à l'enquête sur les retours financiers qu'ils ont accordés à leurs licenciés suite à la crise sanitaire (remboursements de cotisations, avoir sur le renouvellement, incitation au don au club, etc....)

Le Secrétaire Général,


J.L. DE MUNCK

Le Président,


K. BOSI

